

Tours, le 12 juin 2023.

CSAL DU 12 juin 2023

Etaients présents pour la Direction, M POURQUIER, MME BOUTIER, MME ANGER, MME MENDEZ , MME LEMOINE Cécile., MME MAUREL et M DURAIN.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Élection des représentants du personnel au conseil médical : vote des représentants du personnel titulaires du CSAL ;
2. Bilan de la campagne 2022 des entretiens professionnels des agents (pour information);
3. Bilan du télétravail sur l'année 2022 (pour information) ;
4. Bilan départemental 2022 en matière d'accueil et de qualité de service (pour information) ;
5. Questions diverses ;

Solidaires Finances Publiques a donné lecture de sa déclaration liminaire, annexée ci-après.

1/ Élection des représentants du personnel au conseil médical : vote des représentants du personnel titulaires du CSAL ;

Suite à la réforme des instances médicales, chaque agent de la direction avait la possibilité de candidater pour représenter les agents dont la situation médicale nécessite un avis de l'instance. Une liste de 20 candidats a été soumise aux représentants du personnel.

Sur cette liste seulement 15 noms pouvaient être retenus. À l'issue du vote organisé à bulletin secret 14 personnes ont obtenu le même nombre de voix. Les organisations syndicales ont dû s'entendre pour établir l'ordre dans lequel les élus au conseil médical seront appelés.

2/ Bilan de la campagne 2022 des entretiens professionnels (gestion 2021):

Nous constatons une nette augmentation des recours notamment chez nos collègues de catégorie B principal et A. Cette situation que Solidaires ne cesse de dénoncer reflète une ambiance de travail de plus en plus dégradée et qui reste toujours niée par la Direction. Pour les organisations syndicales, le fait qu'aucun recours n'ait été engagé par des géomètres ou des agents techniques au cours des 5 dernières années ne doit pas laisser supposer que tout va bien.

Comme nous le rappelons chaque année, n'hésitez pas à solliciter le syndicat pour vous accompagner dans la rédaction de vos recours.

3/ Bilan du télétravail sur l'année 2022 :

La Direction est fière de nous annoncer qu'aucun refus ni recours n'ont été recensés dans Sirhius, ce qui ne reflète pas totalement la réalité. Dans de nombreux cas le chef de service dissuade l'agent de déposer sa demande dans Sirhius lors de l'entretien préalable.

Pour rappel, l'accord à télétravailler dépend de l'autonomie de l'agent, la confiance qui peut lui être accordée et la possibilité de se connecter au réseau et aux différentes applications indispensables à l'exercice de ses missions.

Certains agents ne sont pas d'accord sur les motifs du refus mais n'osent pas aller au-delà de la décision du chef de service.

Les O.S demandent à la Direction d'être informées en cas de refus et de recours.

À notre demande, la direction nous confirme que les chefs de service ont bien suivi une formation sur le management à distance au cours de laquelle leur sont rappelées les règles de bonne conduite : si besoin de contacter les agents, privilégier le téléphone sur les plages fixes et les mails sur les plages variables, communiquer le planning d'équipe avec les agents en télétravail et en présentiel...

4/ Bilan départemental 2022 en matière d'accueil et de qualité de service (pour information) :

Le Directeur nous rappelle que nous faisons le bilan de l'année 2022 et non pas 2023 qui vient de connaître une des campagnes d'impôt sur le revenu les plus dures depuis de nombreuses années.

La Direction a décidé de passer au peigne fin l'accueil téléphonique de Champ Girault pour une amélioration du taux de décrocher notamment dans les services de trésorerie Amende et Hospitalière.

En comparaison avec les années précédentes, le flux d'appels téléphoniques entrant est supérieur aux autres modes de contact.

Des pôles téléphoniques ont été mis en place de façon à ce que des agents puissent se consacrer uniquement à l'accueil téléphonique.

5/ Questions diverses :

- Site d'Amboise

Depuis les travaux, l'automatisation de la grille de la porte dédiée au personnel, située à l'arrière du bâtiment, ne fonctionne plus. Les collègues qui quittent le site en dernier doivent s'assurer que le bâtiment est vide (inspection des bureaux et des sanitaires sur les deux étages et sous-sol) avant de mettre l'alarme et descendre manuellement la grille. Compte tenu de la configuration des lieux, une personne s'est déjà retrouvée enfermée dans le bâtiment ! Il est inouï de constater que la mise en sécurité du site repose entièrement sur des collègues dont ce n'est pas le rôle.

La direction nous informe qu'une porte pleine devrait être installée d'ici la fin de l'année et s'engage à prendre l'attache de l'inspecteur chargé de la sécurité immobilière et à nous apporter des précisions lors du prochain FS-CSAL prévu le 20 juin 2023.

- Point sur les ruptures conventionnelles :

En 2020 : aucun dossier,

En 2021 : 4 dossiers,

En 2022 : 1 dossier,

En 2023 : aucun de dossier en cours d'instruction à ce jour.

Ces chiffres correspondent à ceux des directions de catégorie identique à la nôtre.

- Point sur la visite intersyndicale du SIP de Tours :

Les organisations syndicales ont été interpellées par les agents du SIP de Tours qui ont décidé de faire une visite de ce service (suite à celle déjà effectuée par la direction en présence du médecin du travail).

À cette occasion, les agents du SIP ont exprimé leur mal-être saisissant, et demandent instamment d'être mieux accompagnés dans leur travail, sans subir de pression de leur hiérarchie.

Surtout nos collègues demandent une reconnaissance de leur implication professionnelle.

La charge de travail particulièrement intense en cette période de campagne impôt sur les revenus a révélé une situation déjà dégradée depuis le début de l'année.

Depuis janvier, les agents des SIP ont été confrontés aux « couacs » de la prime carburant et de GMBI – GESTODL (déclaration d'occupation des locaux d'habitation).

Aucune anticipation n'a été faite par la direction, qui ne prend pas en compte le besoin des usagers d'être accompagnés pour toutes ces nouvelles modalités.

Enchaînant une activité sans pause, ils étaient déjà exténués à l'ouverture de la campagne d'impôt sur les revenus.

La Direction dit nous entendre et va prendre des mesures en conséquence.

Vos élues en CSAL :

Marie AUDEBERT & Françoise CLAURE (titulaires)

Géraldine CONEJERO & Laurence PEZIERE (suppléantes)